

Maxime Laisney  
[maxime.laisney@gmail.com](mailto:maxime.laisney@gmail.com)

Chelles, le lundi 27 avril 2020

Objet : stratégie nationale du plan de déconfinement

Madame la Députée Stéphanie Do,

Puisque le Premier Ministre Édouard Philippe en a décidé ainsi, vous serez amenée, ce mardi 28 avril, à vous prononcer sur la stratégie nationale du plan de déconfinement qui vous sera présenté par lui, pour mettre en œuvre la décision du Président Emmanuel Macron d'une levée du confinement à partir du 11 mai prochain.

Avant de vous prononcer à titre personnel ou à travers votre groupe LaREM, nous tenions à vous faire part d'un certain nombre de nos inquiétudes. Sur le plan de déconfinement en général, sur la date retenue (on ne sait comment) et sur la reprise prévue dans les établissements scolaires en particulier.

Bien sûr, le confinement n'a pas vocation à durer sans fin.

C'est une situation très pénible sur le plan social, et d'autant plus pénible pour les personnes et les familles déjà précaires avant le confinement, que ce soit au niveau de la santé, du logement ou encore du travail.

C'est aussi une situation qui va devenir intenable sur le plan économique et qui, là encore, viendra précariser des salarié.e.s, des petites entreprises et leurs familles, qui n'en avaient déjà pas besoin.

Mais sommes-nous vraiment prêts pour un retour à la normale, fut-il « progressif » ?

Pour en juger, il nous faudrait tout d'abord avoir une vue parfaitement claire de la situation sanitaire dans le pays et dans nos territoires, après plusieurs semaines « d'état d'urgence sanitaire » et de mobilisation de tous les moyens de l'État.

Pour commencer, que faut-il penser de l'annonce du syndicat de médecins libéraux MG France qui révèle que plus de 9 000 décès du Covid-19 à domicile ne sont pour l'instant pas recensés dans les statistiques du Professeur Salomon, qui portent pourtant déjà à plus de 22 000 le nombre de morts dans le pays ?

Nous apprenons ensuite que, contrairement encore aux annonces officielles, la proportion de décès en réanimation des suites du Covid-19 serait de 30% à 40%, bien loin des 10% annoncés. Sans parler des séquelles pour les « survivants », à propos desquelles nous avons pour l'instant très peu d'informations, à part quelques témoignages plutôt inquiétants, et pas seulement pour des personnes « à risque ».

Concernant plus précisément notre département de Seine-et-Marne, puisque vous êtes députée de sa 10<sup>ème</sup> circonscription, qu'en est-il exactement de la situation sanitaire ? Combien de cas testés positifs ? Existe-t-il des « clusters » ? Combien de décès à l'hôpital et en-dehors ? Quel taux d'occupation de nos services en soins intensifs, en réanimation, en soins de suite ? Quelle capacité pour les personnels soignants à tenir physiquement et psychologiquement le rythme de travail et la difficulté des cas rencontrés ? Quel équipement de protection pour les médecins de ville, les EHPAD et l'ensemble du personnel médical intervenant à domicile ?

D'autres questions se posent encore quant à la date du 11 mai retenue par le Président. Aurons-nous à cette date suffisamment de masques pour équiper l'ensemble de la population ? Ces masques seront-ils de qualité correcte ? Seront-ils accessibles gratuitement pour permettre que tout le monde puisse s'équiper, condition de l'endiguement de la contagion ? Mêmes questions sur les tests : en aurons-nous assez pour commencer un dépistage massif, comme le préconisent toutes les autorités médicales ? Restera-t-il suffisamment de médicaments indispensables dans les services de réanimation ? Après le triste épisode des respirateurs inappropriés, il est malheureusement permis d'en douter.

Tant que nous n'aurons pas de réponse à ces questions, et tant que ces réponses ne seront pas positives, il est à craindre que nous ne devions faire face à une seconde vague de l'épidémie, comme

cela se profile malheureusement dans d'autres pays. Ne commettons pas une seconde fois l'erreur de croire que la France pourrait échapper, seule, à une pandémie qui touche la Terre entière.

Nous voudrions maintenant vous alerter sur la situation des établissements scolaires.

Tout d'abord pour vous faire part de notre incompréhension totale, puisque la décision de rouvrir les écoles, collèges et lycées est contraire aux recommandations de toutes les autorités sanitaires et scientifiques du pays : l'Ordre des médecins, l'INSERM, le Conseil scientifique lui-même, pourtant mis en place par le Président pour être éclairé par cette expertise. Ajoutons à cela que la plupart des pays comparables au nôtre (en termes de population, de capacités sanitaires et de niveau de développement de l'épidémie) ont d'ores et déjà choisi de repousser leur rentrée scolaire au mois de septembre.

A l'évidence, l'inventaire des conditions sanitaires drastiques qui devraient être mises en place pour permettre une reprise de l'école en toute sécurité suffit à démontrer son caractère inapplicable au 11 mai prochain. Port du masque pour les élèves (mais pas tous), distances physiques y compris dans la cour de récréation, repas pris dans la classe, cours en présentiel et à distance en même temps pour les professeurs, demi-groupes, horaires décalés, etc. Tout ceci pour huit semaines qui se traduiraient en fait par une dizaine de jours de classe par élève... D'ores et déjà, plusieurs municipalités ont annoncé leur incapacité à assurer des conditions sanitaires d'accueil satisfaisantes.

Prises de court, toutes les organisations collectives concernées ont réagi à l'unisson pour s'opposer à cette reprise le 11 mai : syndicats d'enseignants, fédérations de parents d'élèves, mais aussi syndicats de principaux de collèges et de proviseurs de lycées, et même, fait rarissime, les organisations représentatives des Inspecteurs d'Académie. Tous pointent les risques sanitaires pris, les responsabilités civiles et pénales encourues en cas de contamination ou d'impossibilité de faire respecter les consignes, mais aussi le traumatisme pour les élèves qui résulterait d'un accueil dans ces conditions.

Au final, cette réouverture « progressive », telle que l'a décrite le Ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer à l'Assemblée Nationale, ne résoudra pas les problèmes sociaux décrits plus hauts, et auquel le Président Emmanuel Macron a feint de répondre en annonçant sa décision. Il ne resterait alors plus que le but économique, mais même celui-ci n'est pas certain d'être atteint en pareil cas.

En revanche, cette réouverture « sur la base du volontariat » mettrait les familles face à un dilemme insupportable : céder face à leur employeur pour reprendre le travail, et donc remettre leurs enfants à l'école avec le risque qu'ils contractent le virus et le ramène à la maison ; ou choisir de garder leurs enfants à la maison en courant le risque du licenciement.

Elle mettrait également les enseignants face à un autre dilemme : faire valoir leur droit de retrait ou se mettre en grève, pour préserver la sécurité sanitaire de tous, mettant ainsi en difficulté les familles qui n'auraient pas d'autre choix que de remettre leurs enfants à l'école ; ou retourner travailler la peur au ventre et avec le sentiment coupable de participer à une très probable seconde vague de l'épidémie.

Madame la Députée, nous espérons que vous lirez cette lettre avec toute l'attention qu'elle mérite avant le vote à l'Assemblée sur le plan présenté par le Premier Ministre.

Nous attendons des réponses aux questions que nous vous avons posées.

Nous attendons des arguments étayés pour justifier le déconfinement du pays, du département et de notre circonscription à la date du 11 mai.

Nous attendons que vous entendiez nos craintes et renonciez à la réouverture des écoles, des collèges et des lycées dans moins de quinze jours.

Pour finir, nous vous faisons suivre, en urgence puisque le débat a été avancé d'une semaine, le plan de déconfinement proposé par la France Insoumise.

Salutations,

Insoumises et Insoumis  
de la 10<sup>ème</sup> circonscription de Seine-et-Marne